

RELEVÉ DE DECISIONS
DU CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURSSéance du 30 novembre 2021Membres présents

Mme Sylvie HUMBERT-MOUGIN, Présidente du Conseil Académique ;

Mme Nathalie BATUT ; M. Jean-Charles BILLAULT ; Mme Pascale BOISSE ; M. Bruno BRIZARD ; Mme Pascaline CHAUMON ; M. Igor CHOURPA ; M. René CLARISSE ; M. Brice COURTIN ; Mme Patricia COUTELLE ; Mme Sandrine DALLET-CHOISY ; M. Cyril DE RUNZ ; M. Jean-Michel ESCOFFRE ; Mme Sandrine FERRE ; Mme Marie-Laure GELY ; Mme Christine GEORGELIN ; Mme Stéphanie GERMON ; M. Bruno GIRAUDEAU ; Mme Christèle HERVE ; Mme Emmanuelle HUVER ; M. Sylvain JANNIARD ; Mme Isabelle LAFFEZ ; M. Fabien LECAILLE ; Mme Karine MAHEO ; M. Florent MALRIEU ; M. Mathias MILLET ; Mme Isabelle PIEROZAK ; M. Pascal PINOTEAU ; Mme Olivia SABARD ; Mme Lydia SEABRA ; Mme Racha ZEBIB ; Mme Iona AYREAULT ; M. Maxence BIDAUD ; Mme Océane HUET ; M. Quentin MABOUANA-BOUNGOU ; Mme Katerine MORENO SUAREZ ; M. Quentin RAVEAU ; M. Enzo ROSSI ; Mme Floriane LE VILAIN-ABRAHAM ; Mme Camille TULASNE ;

Ont donné procuration :

- M. Frédéric CHATEIGNIER à M. René CLARISSE ;
- M. David DOUYERE à M. Jean-Charles BILLAULT ;
- Mme Géraldine DUBREUIL à Mme Christine GEORGELIN ;
- Mme Selma JOSSO à Mme Christine GEORGELIN ;
- Mme Karine MAHEO à M. Bruno GIRAUDEAU ;
- Mme Audrey OUDIN à M. Fabien LACAILLE ;
- Mme Fédérica OUDIN à Mme Olivia SABARD ;
- M. Arnaud RIVIERE à Mme Olivia SABARD ;
- M. Stéphane SERVAIS à M. Mathias MILLET ;
- M. Patrick VOURC'H à M. Bruno GIRAUDEAU ;
- M. Nicolas GATE à Mme Iona AYREAULT ;
- M. Ludovic JAMI à Mme Floriane LE VILAIN-ABRAHAM

Mme la Présidente a évoqué certains points au titre des informations générales :

Proposition de création d'un bureau

Mme La Présidente évoque l'idée de la création d'un bureau au sein du Conseil académique, sur le modèle des sections au CNU. Ce bureau aurait pour fonction d'aider notamment à la désignation des rapporteurs pour les dossiers individuels des enseignants-chercheurs. Il se réunirait deux fois par an. Le bureau pourrait aussi être doté d'autres missions à définir dans un second temps avec des élus BIATSS ou étudiants.

Repyramidage MCF / PR

Mme la Présidente a annoncé la constitution d'un groupe de travail concernant le repyramidage, dont la constitution devra être validée en Conseil académique restreint, et qui comprendrait *a minima* la Présidente du Conseil académique et la vice-présidente en charge des moyens. Le groupe de travail devra respecter la parité Femmes/Hommes, assurer une représentation équilibrée entre secteurs de formation, ainsi qu'entre Professeurs des universités et les autres Enseignants-chercheurs. Le groupe de travail ne pourrait se constituer de maîtres de conférences HDR ou déposant une HDR et ce afin d'éviter tout conflit d'intérêt.

Il est prévu un recueil de données locales sur les postes ainsi que des données nationales sur la disparité existante entre proportion de Professeurs des universités et Maîtres de conférences entre les sections CNU.

Le point 3 de l'ordre du jour, intitulé « information sur les appels à projets » a été traité lors des informations générales.

Dans le cadre du partenariat avec l'université d'Orléans pour les appels à projets au sein du PIA 4, Mme Caroline Vignolle-Andreazza, Présidente du Conseil académique orléanais a été invitée à présenter le PIA4 de l'université d'Orléans.

Suite à cette présentation, Mme Catherine Beaumont, vice-présidente chargée de la Recherche (SST) et Mme Emmanuelle Huver, vice-présidente chargée de la Recherche (SHS) ont présenté à leur tour le projet PIA4 porté par l'université de Tours.

Le Conseil académique a eu à donner son avis sur un additif à l'utilisation des emplois d'enseignants-chercheurs vacants à la rentrée 2022.

Ce point concernait un poste de Professeurs des universités à pourvoir en Sciences de gestion par le biais de l'agrégation du supérieur. Il a été souligné l'importance de pourvoir rapidement ce poste au regard des tensions créées par Parcoursup et de la prochaine création de l'IAE comme composante à part entière.

Le Conseil académique a rendu un avis favorable sur cet additif.

Mme la Présidente a ensuite introduit le point relatif à l'autoévaluation de l'HCERES.

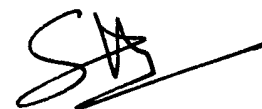
M. Florent Malrieu, vice-président en charge de la formation, a présenté les différentes étapes de cette autoévaluation et son organisation pour ce qui concerne le champ des formations. Le rapport est à rendre en juin 2022. Le 15 décembre 2021, une réunion doit être organisée par l'HCERES pour une présentation de ses attendus de travail auprès de l'université de Tours et de l'université d'Orléans.

Pour ce qui est de l'autoévaluation dans le secteur de la recherche, Mme Emmanuelle Huver, vice-présidente chargée de la Recherche (SHS), a opéré la présentation des étapes structurant ces opérations. Une réunion est également organisée sur ces aspects par l'HCERES le 15 décembre 2021.

Mme la Présidente évoque enfin les résultats aux élections partielles du Conseil académique. 1 siège était à pourvoir au sein de la Commission de la formation et de la vie universitaire pour les Professeurs des universités, en secteur 1 (Disciplines juridiques, économiques et de gestion) – siège pourvu par M. Arnaud Rivière ; 1 siège était à pourvoir au sein de la Commission de la recherche dans le collège des personnels habilités à diriger des recherches, en secteur 2 (Lettres, Sciences humaines et sociales) – siège pourvu par Mme Pascale Gillot ; 2 sièges étaient à pourvoir dans le collège des usagers de la Commission de la formation et de la vie universitaire, en secteur 2 (Lettres, Sciences humaines et sociales) – sièges pourvus par M. Maxence Bidaud (suppléante : Mme Joëlle Sinou) et M. Matys Van Tiel (suppléante : Mme Mina Lacroix). L'ensemble des sièges a été pourvu lors des scrutins organisés le 25 novembre 2021.

Il a été rappelé qu'il sera nécessaire au prochain Conseil académique d'organiser une élection pour la désignation de 3 représentants des étudiants au sein de la Section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

Fait à Tours, le 10/01/2022



Sylvie Humbert-Mougin,
Présidente du conseil académique